



LE CHACAL DORÉ

à la conquête de l'Europe !

Photos Miha KROFEL

L Le 27 décembre 2015, un chacal doré (*Canis aureus*) a été photographié par un piège-photo dans les Grisons, dans l'est de la Suisse. Quelques jours plus tard, un chacal doré a été abattu par un chasseur l'ayant confondu avec un renard ; le chasseur s'est aussitôt dénoncé auprès des autorités. On ne sait pas actuellement si le chacal abattu est celui qui a été photographié. En 2011, un chacal doré avait déjà été photographié à plusieurs reprises dans les cantons de Berne, Vaud, Fribourg, à l'ouest de la Suisse cette fois-ci. Jusqu'à présent, ce sont les données enregistrées les plus à l'ouest et les plus proches de la frontière française. Le chacal doré bientôt présent en France ? Faisons le point sur cette nouvelle espèce avec le spécialiste européen Nathan Ranc.

Quel est l'historique de la présence du chacal doré en Europe ?

Le chacal doré était déjà présent sur les pourtours méditerranéens et de la Mer Noire 6000 ans avant J.C. – date approximative des plus anciens fossiles connus de l'espèce, en Grèce et en Croatie. Son expansion géographique, naturelle, a vraisemblablement commencé dans la deuxième moitié du 19^e siècle en Europe du sud-est et centrale, et a pris une toute nouvelle dimension dans les années 1970 - 80.

Quelle est l'étendue du phénomène ?

L'espèce se reproduit dans la majeure partie des pays d'Europe du sud-est,

avec notamment de fortes populations en Bulgarie, Croatie, Hongrie, Roumanie et Serbie ; elle occupe également le nord-est de l'Italie. De plus, des individus sont régulièrement notés en dehors du cœur de l'aire de distribution, notamment dans les pays Baltes et en République Tchèque mais aussi, récemment, en Allemagne, Danemark, Pologne et Suisse.

Quels facteurs écologiques et humains peuvent expliquer cette expansion ?

Il semblerait que la diminution des populations de loups (*Canis lupus*) et la contraction de l'aire de distribution de ce dernier aient pu être des bouleversements écologiques déclencheurs. D'un point de vue temporel, l'aire de répartition du chacal doré semble avoir été initialement limitée aux zones côtières où le loup était absent ou en faible densité. L'effondrement des populations de loups dû aux persécutions en Europe du sud-est et centrale, au 19^e siècle, coïncide avec le début de l'expansion du chacal doré.

Enfin, la croissance exponentielle de l'espèce depuis les années 70 coïncide avec le minimum contemporain des populations de loups. Cependant, il est vraisemblable que les changements environnementaux tels que la fragmentation des massifs forestiers et l'interdiction des campagnes d'empoisonnement à grande échelle aient favorisé cette expansion. Ces différentes hypothèses sont au cœur de plusieurs programmes de recherche en cours.



On le présente souvent comme « l'intermédiaire » entre le loup et le renard, un peu comme le coyote en Amérique du Nord. Écologiquement et biologiquement, est-il plus proche du loup ou du renard ?

Il semblerait en effet que le chacal doré représente une analogie intéressante avec le coyote, en Amérique du Nord. Cependant, il est important de souligner que contrairement au coyote, le chacal doré a été très peu étudié. Génétiquement, il est plus proche du loup gris. D'un point de vue écologique, l'espèce est sensiblement plus proche du renard roux (*Vulpes vulpes*), et notamment d'un point de vue du régime alimentaire.

Dans les différents pays concernés, l'espèce est-elle au cœur de conflits ?

D'une manière générale, le chacal doré est très méconnu du grand public. En ce qui concerne l'élevage, les dommages sont très rares en Europe, malgré les fortes densités de chacals localement et l'accès évident aux animaux domestiques. Quant aux activités cynégétiques, aucune étude à ce jour ne démontre un impact négatif sur les populations des différentes espèces chassables. Enfin, il semblerait que l'espèce ait, par son rôle de charognard, des conséquences positives sur l'élimination des carcasses d'origine naturelle ou anthropogénique.

Pensez-vous que le chacal puisse s'installer en France ?

Il semble que cette expansion à l'échelle continentale n'ait aucune raison de s'arrêter aux frontières de la France. Les milieux agricoles hétérogènes et les marais lui seraient par exemple tout à fait favorables, et en particulier si la disponibilité alimentaire d'origine anthropique y est importante. Cependant, il n'y a pour l'instant pas de donnée de présence confirmée en France.

Quel est son statut de protection dans les différents pays européens (à la fois ceux où il a toujours été présent et ceux qu'il est en train de coloniser), notamment au regard de la Directive Habitats ?

De part son origine ancienne sur le continent européen, le chacal doré ne peut pas être qualifié d'espèce envahissante. L'espèce est listée dans l'annexe V de la Directive Habitats et n'est donc pas strictement protégée. Cependant, un quelconque plan d'action ne saurait compromettre le statut favorable de conservation de l'espèce, et sa mise en place devrait être basée sur un suivi rigoureux des populations. A l'échelle nationale, les statuts varient de strictement protégé à chassable, en passant par absence pure et simple de statut. En ce qui concerne la France, je doute que l'espèce ait été traduite en droit français, et elle n'a certainement pas de statut spécifique. 🐾

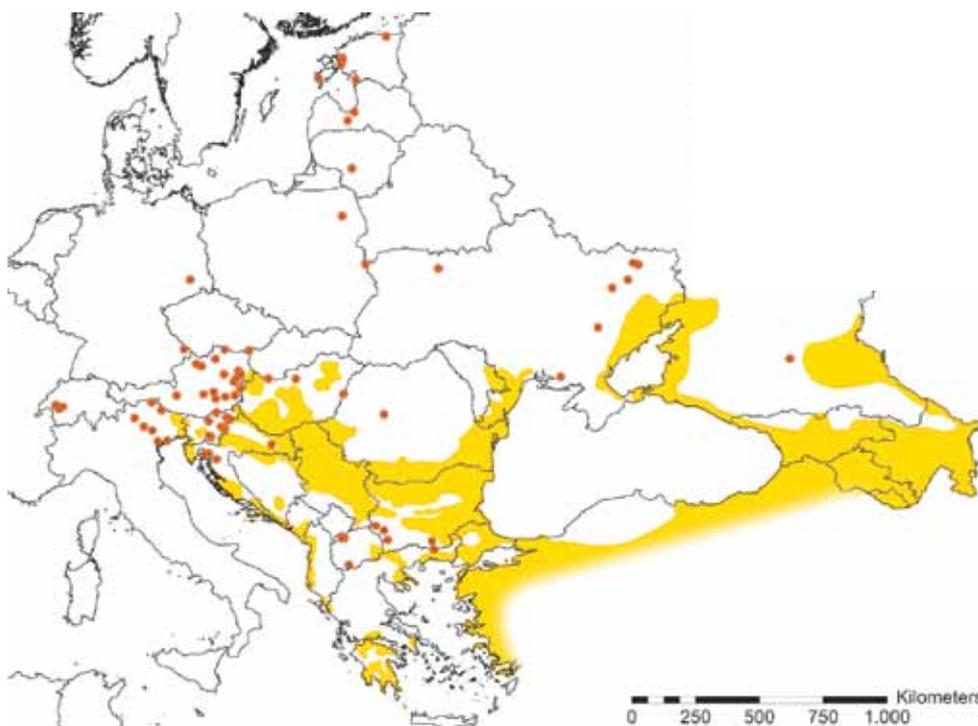
Nathan Ranc (Université d'Harvard, USA et Fondazione Edmund Mach, Italie) supervise avec Miha Krofel (Université de Ljubljana, Slovénie) un projet de recherche sur les préférences écologiques du chacal doré, et son expansion en Europe. Ce projet collaboratif est composé d'une vingtaine de chercheurs européens, rassemblés dans le GOJAGE (Golden Jackal information study Group in Europe – groupe européen d'étude du chacal doré). GOJAGE www.goldenjackal.eu



*Le chacal doré (*Canis aureus*) est une espèce de canidé dont l'aire de distribution s'étend du sud-est de l'Asie à l'Europe, en passant par le Moyen-Orient. En Europe, sa population la plus importante se situe en Bulgarie (quelques dizaines de milliers d'individus).*

*L'espèce était initialement décrite en Afrique de l'Est et du Nord. Cependant, les dernières études génétiques suggèrent que ces populations africaines appartiennent à une autre espèce, *Canis anthus*, plus apparenté au loup gris (*Canis lupus*) qu'au chacal doré. En Afrique existe également *Canis lupus lupaster*, une sous-espèce du loup gris, découverte récemment grâce aux analyses génétiques également.*

Grâce à sa tolérance aux milieux arides et à son régime omnivore, l'espèce occupe



Distribution actuelle du chacal doré en Europe.

En jaune : présence permanente ;
points rouges : données individuelles.

Carte : A. Trouwborst, M. Krofel, J. D. C. Linnel (2015) Legal implications of range expansions in a terrestrial carnivore: the case of the golden jackal (*Canis aureus*) in Europe.

des habitats variés, allant des déserts du Moyen-Orient aux forêts de conifères de Thaïlande et de Birmanie, mais aussi les zones humides.

Le chacal doré est opportuniste et peut s'aventurer près des habitations humaines, notamment pour se nourrir dans les poubelles. De taille moyenne (7 à 14 kilos), il est considéré comme le représentant le plus typique du genre *Canis*.

Le mâle est légèrement plus grand que la

féfelle. Les chacals dorés vivent en couple ou en petites meutes d'individus apparentés. Il semblerait que l'espèce soit dotée de grande capacité de dispersion.

Dernière minute : en février, c'est aux Pays-Bas que l'espèce a été détectée pour la première fois. 🐾



Chacal doré photographié le 27 décembre 2015 dans les Grisons (Suisse). © Service cantonal de la chasse et de la faune des Grisons

Les parcs naturels de la Croatie centrale Séjour du 23 au 30 avril 2016

Venez rencontrer le chacal doré

En Croatie, coule une grande rivière qui prend sa source dans les Alpes Juliennes en Slovénie, en amont du lac de Bohinsko et au-dessus de la grande cascade de Savica, c'est la Sava. La Sava sert de frontière entre la Croatie et la Bosnie-Herzégovine. Autour de cette rivière, s'est créé plusieurs espaces naturels protégés par la Convention de Ramsar.

Cette partie d'Europe est peu connue des francophones. C'est pourtant un lieu d'exception où nichent 185 espèces d'oiseaux, dont l'aigle impérial et 57 couples d'aigles pomarin ! Le pygargue à queue blanche est régulièrement observé sur son aire avec les aiglons. Les chevaux posovacs, les vaches Slavonie-Syrman et les cochons Turopolje, vivent en liberté dans les prairies à côté des 62 espèces de mammifères sauvages dont cerfs, chevreuils et sangliers. La loutre est relativement commune et le chat forestier fréquente les prairies les moins humides. Le loup ne fait que de timides apparitions. C'est surtout le chacal doré qui occupe les lieux et, en avril 2015, nous avons eu une quinzaine de contacts en dix jours de présence.

Pour chaque inscription passée via FERUS, Sentiers-Nature reversera 80 € à l'association, pour soutenir ses actions de conservation des carnivores.

- affûts dans des miradors d'observation et des affûts ouverts.
- sorties pour observer l'ensemble de la faune et prospecter le milieu, à la découverte de tous les rapaces et des indices de présence des carnivores.
- pose de pièges-photos pour visionner les passages de la loutre, du castor, du chacal et du chat forestier.
- journée d'excursion en Bosnie-Herzégovine.
- séjour naturaliste destiné aux adultes et familles.

Prix : 1170 €/pers. Vols non compris pour Zagreb.*

Infos : Jacques Carriat / sentiers-nature@wanadoo.fr / 06 07 30 62 26

Autres séjours à venir :

Finlande, avec l'ours brun au pays des lacs sans nuit. Balades naturalistes et observations en affûts. Egalement élans, chouettes épervières, pluviers dorés ; tétras-lyres, pygargues à queue blanche etc.

Du 4 au 11 juin 2016, 1990 € / pers.*

Abruzzes (Italie) avec les ours et les loups à portée de jumelles.

Du 19 au 26 juin 2016. 1150 € / pers.*

Abruzzes (Italie) : ours, loups et brame du cerf (spot unique en Europe pour faire de bonnes images).

Du 24 septembre au 1er octobre 2016. 1150 € / pers.*



Chacal doré observé lors d'un de nos affûts en 2015
© F. De Ridder

* Pour tous ces séjours, le prix comprend la pension complète avec tous les hébergements, les activités du programme encadrées par le guide, l'assurance secours en montagne, le transfert de l'aéroport sur le site du séjour.

Groupes composés de 4 à 7 personnes, avec 2 accompagnateurs.